



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, David Paradis-Lapointe, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

Publication du nombre de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français était exigé ou souhaitable au 31 décembre 2025

- ✓ En vertu de l'article 20.1 de la Charte de la langue française et de l'article 11 du Règlement sur la langue de l'Administration, notre municipalité est tenue de publier l'information suivante sur son site Internet :
- 1. Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé (nécessaire) : 0
- 2. Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable (un atout) : 3

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 31^e JOUR DU MOIS DE MARS 2026.

David Paradis-Lapointe
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, David Paradis-Lapointe, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 1^e jour du mois d'avril 2026, entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1^e jour du mois d'Avril 2026.

David Paradis-Lapointe
Directeur général et greffier-trésorier